

# CRÉDIT FONCIER

---

Depuis quelques années, une réaction paraît se faire dans les opinions en faveur de l'agriculture. Ce n'est qu'une justice à lui rendre. Assez longtemps cette nourrice des peuples a été négligée par nos hommes d'état. Ils donnaient tous leurs soins à l'industrie et au commerce, paraissant oublier que l'agriculture est mère de l'industrie et du commerce, et qu'en cette qualité, elle avait, plus que ces derniers, droit à tous les soins et à tous les égards.

Le mouvement actuel a certainement besoin de beaucoup d'encouragement ; il faut qu'il se généralise, et surtout il faut éviter qu'il ne se ralentisse.

Notre agriculture est bien arriérée ; c'est une vérité que tout le monde admet ; il est de la dernière urgence de lui venir en aide.

Tout en admettant cependant l'importance et la gravité du mal, il fallait en trouver la cause, afin d'appliquer le remède avec sûreté ; et ici il y a certainement divergence dans les idées.

Quelques-uns ont cru que la rareté des capitaux était la principale cause du malaise dans lequel se trouve aujourd'hui la classe agricole, et que le plus sûr moyen d'améliorer sa position était de lui permettre de se procurer l'argent dont elle aurait besoin, et prenant exemple de quelques peuples étrangers, ils ont proposé d'introduire au Canada le système du Crédit Foncier. Leurs vues ont été acceptées, avec d'importantes modifications pourtant, et elles sont devenues loi. Mu par le même désir de servir la cause agricole, nous allons tâcher de faire sur cette loi, certaines observations que nous croyons surtout suggérées par l'expérience acquise dans les autres pays. L'agriculture sera toujours la principale richesse du Bas-